

CAPL RECOURS DE L'EVALUATION

CADRE A 27 juin 2014

PRESENTS

Administration :

Michel RECOR, président
Vincent BONARDI et Paul CHATAIL
Représentants RH : Vincent VALLAT et Marie Paule LEOBET

Organisations syndicales :

FO, Annie CLAUX, titulaire et Corinne DORCET, suppléante.
Solidaires, Chantal FEYSSAT et Jacques ROUX, titulaires, Martine BAYARD et Sylvie VILARD, suppléantes.

Secrétariat

Secrétaire : Marie-Paule LEOBET
Secrétaire adjoint : Martine BAYARD

Une déclaration liminaire est présentée par Solidaires.

Le Président répond aux différents points.

Approbation du procès verbal de la CAPL du 7 janvier 2014, approuvé à l'unanimité.

Le Président nous informe de la réserve locale. Avancement d'un mois : 3 réserves.
Avancement de 2 mois : aucune réserve.
Les 3 réserves concernaient des échelons variables.

Pour les échelons terminaux il n'y pas de réserve car pas de contingentement.

Nous avons 1 dossier à examiner concernant un inspecteur à échelon terminal.
Les marges mises en réserve pour les échelons variables seront donc reportées sur l'évaluation 2015.

Le recours portait sur une demande de révision de certaines appréciations littérales et sur la réduction de l'ancienneté.

Ce dossier a obtenu totale satisfaction pour les appréciations ainsi qu'une réduction de 1 mois.

Vote : Administration, 3 POUR OS, 3 POUR

Vos représentants à la CAPL

Annie CLAUX

Corinne DORCET